LUNDI 28 DÉCEMBRE 1896.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42

Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Étienne, 9 bis
à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, —
à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 27 DÉCEMBRE 1896

LE DÉPUTÉ MUSULMAN

L'arrondissement de Pontarlier vient de nommer député un honorable médecin, du nom de Philippe Grenier, qui est musulman et s'intitule « prophète de Dieu. » C'est la curiosité du jour. On se livre à des plaisanteries excessivement faciles sur cet homme non seulement croyant, mais dévot, qui porte un chapelet de santal, qui jeûne et se livre à de publiques mortifications. qu'on voit dans les rues de Pontarlier se baisser vers le ruisseau et laver ses mains suivant le rite de sa religion, et qui, à l'heure prescrite par le Coran, ne s'inquiète pas du lieu où il se trouve et se jette à genoux, baisant la terre avec ferveur et invoquant Dieu ! Un homme qui n'a pas craint de commencer sa profession de foi par les mots « Au nom du Dieu *clément et miséricordieux* ! Louange à Dieu seul ! » et de la terminer par les mots « Dieu et patrie, Honneur et patrie, Humanité, Louange à Dieu seul et Vive la France ! » cet homme-là, ne peut-être qu'un fou, n'est-ce pas ? et pour un peu on demanderait son internement dans une maison d'aliénés.

N'ira-t-il pas au Palais-Bourbon coiffé d'un turban et revêtu d'un burnous blanc ? Ce n'est pas sérieux. Et puis quelle drôle d'idée de se faire musulman ! Les esprits forts affirment que M. Philippe Grenier ne doit pas être « éclairé, » puisqu'il a des croyances religieuses et qu'il est même dévot. On se gaudit à l'idée des difficultés qu'il éprouvera à pratiquer sa religion quand il siègera à la Chambre des députés.

Enlèvera-t-il ses bottes ? Se prosternera-t-aux moments prescrits par le Coran ? Baisera-t-il les marches de la tribune avant d'y monter ? Louera-t-il Dieu dans l'hémicycle du Palais-Bourbon ? Ce serait un beau scandale en ce lieu où il de bon ton de ne jamais prononcer le mot de Dieu et où l'on n'est considéré qu'à condition d'être athée ou juif.

Quant à moi, je trouve qu'il n'est guère spirituel de se moquer du nouveau député musulman, et je crois que les électeurs de Pontarlier ont fait preuve de bon sens en donnant à M. Philippe Grenier mission de les représenter à la Chambre.

Je viens de lire très attentivement la profession de foi de M. Philippe Grenier. Son programme est très touffu. Mais il me semble excellent sur presque tous les points.

M. Philippe Grenier ne prend pas d'étiquette politique. Il ne se proclame ni républicain socialiste, ni républicain radical, ni républicain libéral, ni monarchiste non plus. Il n'est d'aucun parti, mais son âme brûle du feu sacré du patriotisme. Il admire « les héros de la première République », tout en respectant un passé « rempli de gloire et de luttes chevaleresques », tout en appréciant « les longs efforts de la Royauté pour fonder notre patrie territoriale telle qu'elle est constituée aujourd'hui ». Quant au régime actuel, voici comment il le juge :

» Un luxe inouï, effréné, s'étalant sans pitié en face des pires misères sociales ; des dépenses formidables et souvent inutiles ; une dette s'accroissant tous les jours ; pas de fraternité véritable ; tous les ressorts de l'Etat mis en jeu pour satisfaire les intérêts de financiers peu scrupuleux, ou des castes privilégiées ; aucune réforme sérieuse pour diminuer les souffrances des prolétaires ou les charges du plus grand nombre ; changements fréquents de ministères ; longs discours et peu d'action, et surtout peu de bonnes actions ; pas d'unité de direction en politique extérieure et, par conséquent, peu de chances de réussite dans les entreprises extérieures... »

C'est la première fois, depuis que les républicains sont au pouvoir, qu'on voit un homme se lever et leur dire « au nom du Dieu clément et miséricordieux » d'aussi dures vérités. Le député de Pontarlier est sincère et courageux. Il a étudié, il a réfléchi, il a vu les choses et les hommes, et il a dit ce qu'il pense, sans s'inquiéter de savoir ce qu'on pensera de lui; et il parle avec tant de conviction, que les électeurs de Pontarlier l'envoient à la Chambre en se disant: « Du moins nous sommes sûrs que celui-là est un honnête homme. »

Et je n'ai pas trouvé cela si ridicule,

quoi qu'on en pense dans les cafés du boulevard, ou chez la comtesse de Pimbèche.

Mais, me direz-vous, il est musulman, Voilà un musulman qui est élu dans une circonscription française, dans un pays dont les habitants, en très grande majorité, sont catholiques, ou du moins nés dans la religion catholique, apostolique et romaine.

Parfaitement. Eh bien après? La liberté de conscience n'existe-t-elle pas en France ? et n'est-on pas libre d'élire un musulman aussi bien qu'un juif ou un athée ? Dans toutes les religions il y a d'honnêtes gens. Je suis convaincu qu'il n'y a aucune religion meilleure que le christianisme; mais je comprends très bien qu'on ne partage pas mes croyances; et, pour tout dire d'un mot, je préfère un musulman sincère et sans fanatisme à un homme qui n'a pas de religion du tout.

M. Philippe Grenier a d'ailleurs exposé dans sa profession de foi son programme religieux. Lisez; et dites si un bon chrétien ne pourrait pas le signer sans en retrancher un seul mot :

Religion. — Dieu protège la France ! Respect donc à Dieu, au moins par reconnaissance ! Liberté absolue aux religions qui l'honorent, qui enseignent et surtout pratiquent le bien et les devoirs de l'humanité; liberté de conscience, liberté de croyance, large esprit de tolérance. Dans l'ordre social, respect aux Commandements de Dieu inscrits dans tous les livres sacrés, Bible, Evangile ou Coran; respect des parents, protection due aux femmes et aux enfants; protection due aux pauvres, aux malades, aux infortunés; faire une large part aux œuvres de bienfaisance et de charité; réclamer plus d'humanité dans nos hôpitaux; créer des asiles pour les vieillards et pour les orphelins, des hospices dans chaque canton; dans chaque ville et dans chaque village des lieux de refuge pour les voyageurs pauvres et sans abri; organisation de restaurants populaires à bon marché pour les indigents; assurer en France et aux colonies du travail pour les ouvriers pauvres, etc. Atténuer par tous les moyens les misères sociales et y remédier surtout par la pratique des vertus chrétiennes et musulmanes : par la pratique de la charité !

Certes l'entrée d'un musulman à la Chambre est une nouveauté. Le turban et le burnous du docteur Philippe Grenier étonneront, au milieu des jaquettes et des redingotes de nos députés. Mais on s'y fera ; et quand il y a cent députés dans une Chambre française pour représenter les intérêts de la tribu d'Israël, je trouve assez juste qu'il y en ait un pour défendre les droits de nos quatre millions de sujets arabes et kabyles, que la racaille juive exploite, rançonne et opprime indignement.

Je sais que M. Philippe est musulman, donc il ne regarde pas la polygamie comme un cas pendable. Il pourrait prendre trois femmes pour lui tout seul. Trois femmes pour un mari, comme dans la pièce de Grenet-Dancourt! Quelle horreur, ma chère! Le nouveau député de Pontarlier répond à cela qu'il est célibataire et que par conséquent il n'est pas plus polygame que monogame.

M. Philippe Grenier estime que la recherche de la paternité ne devrait pas être interdite. Il croit qu'un homme qui, ayant trompé et séduit une jeune fille, en a eu un enfant, a le devoir de nourrir et d'élever cet enfant, qu'il n'a pas le droit de l'abandonner avec la mère, en se glorifiant de sa belle action !

Je vous accorde que, pour les gens du bel air, fêtards et jouisseurs, mais plus pharisiens que ceux que Jésus-Christ a flagellés de ses divines ironies, M. Philippe Grenier est un homme profondément immoral.

Mais je pense, moi, que ce musulman convaincu et fervent est plus estimable que les sectaires, genre Pochon, Cocula et autres Chion-Ducollet, qui se croient éclairés parce qu'ils ont appris dans le dictionnaire Larousse quelques phrases sur l'« obscurantisme religieux » et qui, lorsqu'on éternue devant eux, n'oseraient pas vous dire « Dieu vous bénisse » de peur de paraître faire une concession aux « curés ».

H. DE KEROHANT.

CHEZ MADAME STAMBOULOF

Le procès des meurtriers de Stambouloff donne un relief tout spécial d'actualité au récit d'une entrevue qu'un collaborateur du *Temps* vient d'avoir avec Mme Stambouloff, avant l'ouverture du procès en cours, et que ce journal publie aujourd'hui. A l'heure même où sont jugés quelques-uns des héros de cette dramatique affaire qui laisse entrevoir tant de *dessous* obscurs et terribles, il est intéressant de reproduire les principaux passages de cette interview impressionnante:

« Mon mari, a d'abord déclaré Mme Stambouloff, savait qu'il serait assassiné; il n'en pouvait douter. Il me parlait souvent de ses pressentiments affreux.

» Deux mois avant le crime, il remit au correspondant de la *Gazette de Cologne* un pli cacheté, qu'on devait ouvrir après sa mort imminente. La était racconté tout le complot. La lettre n'a pas été publiée. Elle sera remise ces jours-ci aux magistrats qui poursuivent les assassins. Stambouloff avait mis tous ses papiers en ordre, en prévision de ce qui devait venir. »

Puis, Mme Stambouloff arrive à la soirée du meurtre, raconte comment, à son retour d'une promenade avec ses enfants, elle apprit soudain la fatale nouvelle, à la place même où son mari était tombé et où le sol était rougi de son sang.

« A la maison envahie, dit-elle, par les gendarmes et les médecins, mon mari était étendu sur un lit, dans une salle du rez-de-chaussée. « Ma pauvre femme, me dit-il, *ils m'ont tué.* » Sa tête n'était qu'une plaie. Les assassins, croyant qu'il portait une cuirasse sous ses vêtements, avaient frappé au visage ; et les mains, dont Stambouloff avait voulu se servir pour parer les coups, étaient presque détachées des poignets. L'œil droit pendait sur la joue. Et partout du sang.

» Les médecins décidèrent l'amputation. On n'eut qu'à couper les lambeaux de chair et les mains tombèrent. Les médecins espéraient. Mon mari disait : « Je suis le meilleur médecin pour moi...; ils m'ont bien tué. » Il ajoutait dans une sorte de délire : « Mets tes doigts sur mes doigts. » Il disait encore : « C'est Tufektchieff et Ifatu qui m'ont frappé; mais la responsabilité morale du crime est à d'autres. » Il me disait encore : « N'accepte surtout aucune marque de bienveillance qui vienne du palais. » Le métropolite vint lui-même donner la communion. Après, il voulut faire le signe de la croix. Il sortit de sous sa couverture ses deux pauvres bras estropiés et je l'aidai à faire le signe de la croix. »

Après cet épouvantable récit, Mme Stambouloff donne des détails sur la façon dont le crime fut commis. Elle dit que les maisons voisines de la sienne avaient été louées, pour que les conjurés pussent mieux exercer leur espionnage. Elle raconte ensuite que son mari sortait, à 7 heures 1/2, de l'Union Club avec Petkof, lorsque, non loin de son domicile, seize hommes entourèrent tout à coup la voiture. Un coup de revolver retentit comme un signal: le cocher arrêta les chevaux. Petkof tomba en sautant de la voiture. Stambouloff descendit à son tour. Alors, le meurtre fut consommé, tandis que le cocher, complice, empêchait le *cavass* assis sur le siège d'intervenir.

Enfin, le *cavass* se dégagea, poursuivit Ifatu. Mais un inspecteur de police le frappa d'un coup de sabre à la tête. Était-ce complicité ou erreur? Toujours est-il que la scène sanglante se déroula sous les yeux des gendarmes impassibles, à quelques pas de la Préfecture de police.

« On s'est acharné sur mon mari mort, continue Mme Stambouloff. Le jour des obsèques, nous fûmes prévenus par la police même que l'on avait scié les roues du char funèbre. Ainsi, la haine des hommes, ayant tué mon mari, voulait, par une abominable comédie, montrer que la haine de Dieu pesait aussi sur Stambouloff. Au premier mouvement du char, les roues se seraient détachées et le cercueil serait tombé à terre. Vous savez les incidents des funérailles. »

Ces douloureuses scènes évoquées, Mme Stambouloff défend le mémoire de son mari :

« Ce n'était pas sa place qu'il défendait par sa sévérité; c'était celle des autres. Il y a des preuves écrites de l'accord absolu qui régna sur tous ses actes de répression; il est exact que le prince a envoyé souvent à mon mari des ordres ou des instructions qui couvrent sa mémoire... Je m'étonne qu'on ait laissé assassiner mon mari.

» Pourquoi ne lui a-t-on pas permis de quitter la Bulgarie? Un certificat du trois médecins lui ordonnait Carlobad, à cause du diabète. Le ministre Stoilof n'a jamais permis qu'un passeport fût remis à Stambouloff et il se retranchait derrière une sorte de commission d'enquête parlementaire qui fonctionnait alors.

» Mon mari a écrit deux lettres au prince. Le prince n'a *même pas répondu.* »

Notre confrère raconte ensuite qu'à la fin de cet entretien, Mme Stambouloff lui apporta : « Un bocal paneu, plein d'alcool, où nageaient, lamentablement, deux mains jaunies, racornies, mutilées. Et, approchant de moi cette chose affreuse, elle me dit avec un inoubliable accent : « Voilà les deux mains qui avaient mis la couronne sur la tête du prince ! » Puis elle ajouta : « Voyez ! il y a des doigts qui manquent. On a tellement frappé et taillé l'anneau que je porte à côté de mon anneau est celui de St mboulof et fut retrouvé par un enfant dans la rue. »

» Je ne devais pas, on le comprend, poursuit notre confrère, détourner mon attention de cette scène douloureuse et oppressante. Je n'avais qu'à me taire et à écouter cette petite femme si intelligente et si énergique. Je ne pouvais pas avoir l'idée de discuter ni de faire des réserves à son culte touchant. Sans doute, je songeais à Karavelof emprisonné cruellement et forcelé, sous l'ordre de Stambouloff, par Panitza, le même Panitza qui depuis... mais alors, cet homme — dont on a fait un doux martyr — était l'exécuteur des hautes œuvres du dictateur bulgare!

» Je songeais au frère de Tufekichief, dont les pieds furent grillés par des policiers et des gardes chiourmes qu'on a condamnés, l'autre jour, sur leur propre aveu. Je songeais aux prisons toujours remplies. Mais je gardais pour moi ces objections. Mme Stambouloff, si même elle avait reconnu la réalité des faits, maurait dit : C'était pour la Bulgarie; c'était pour le prince. » Et je n'étais pas venu là pour lui enseigner ce qu'est un sophisme. »

LA TRANSLATION
DU CORPS DE PASTEUR
A L'INSTITUT

Paris, 28 décembre. — C'est aujourd'hui qu'a lieu la cérémonie de la translation de la dépouille mortelle de M. Louis Pasteur de la basilique de Notre-Dame, où le corps avait été déposé provisoirement après les funérailles, à l'Institut de la rue Dutot.

Avant la cérémonie officielle, la famille a fait célébrer à Notre-Dame un service funèbre pour le repos de l'âme de l'illustre défunt.

A Notre-Dame

La messe a été dite à huit heures trois quarts par M. l'archiprêtre Poussel, curé de la cathédrale. L'autel avait été tendu de noir et, sur un catafalque très simple, élevé au milieu de l'église, le cercueil de l'illustre savant, retiré des caveaux de Notre-Dame, avait été placé, entouré de cierges et de flambeaux.

C'est dans la plus stricte intimité qu'a été célébré ce service religieux et, bien que seuls les membres de la famille et le personnel de l'Institut Pasteur eussent été invités à cette cérémonie, les fidèles se pressent nombreux sous les voûtes de l'antique basilique.

Parmi les membres de la famille qui avaient pris place au premier du haut de la nef, nous avons reconnu Mme veuve Louis Pasteur, M. et Mme Jean-Baptiste Pasteur, M. et Mme Valery-Radot, gendre et fille de Louis Pasteur, Mlle Valery-Radot, M. Andrien Lair, neveu de l'illustre savant, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis ; M. Laurent, cousin de Mme Pasteur, etc.

Derrière la famille se trouvaient les membres du conseil d'administration ; M. le docteur Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur; le docteur Roux, chef des services du laboratoire; les docteurs Bouhardel, Delbet, Chapat, Poyet, les professeurs Deboves, Monod, Grancher et Buquois.

Après l'absoute, qui a été donnée par l'archiprêtre Poussel, le cercueil, accompagné par les membres du clergé et suivi par toutes les personnes qui avaient assisté à la cérémonie, a été transporté jusqu'aux portes de Notre-Dame, où il a été placé dans un corbillard.

De Notre-Dame à l'Institut Pasteur

M. l'archiprêtre Poussel monte dans le coupé du corbillard qui contient le corps de Pasteur. La plupart des personnes qui ont pris part au service funèbre de Notre-Dame escortent le convoi qui se dirige du côté de la rue Dutot.

Sur tout le parcours, les passants s'arrêtent et se découvrent respectueusement devant la dépouille mortelle de l'illustre savant. La foule est surtout compacte sur le boulevard Saint-Germain et place Saint-Germain-des-Prés.

A l'Institut Pasteur

L'Institut n'avait reçu aucune décoration spéciale : seul, le drapeau voilé avait été mis en berne.

Longtemps avant l'arrivée du corps, les personnages officiels, les délégations des académies et des sociétés savantes, reçus par les membres du conseil d'administration et le directeur de l'Institut, étaient groupés dans la salle de la bibliothèque.

Citons, parmi les personnalités présentes, MM. le commandant Moreau, représentant le président de la République; Loubet, président du Sénat; Brisson, président de la Chambre; Méline, président du conseil des ministres; Rambaud, ministre de l'instruction publique ; le capitaine Carnot, représentant le ministre de la guerre; MM. Baudin, président du conseil municipal de Paris, et Gervais, président du conseil général de la Seine; MM. de Selves, préfet de la Seine, et Lépine, préfet de police; Poincaré, vice-président de la Chambre; Faillières, Ribot, Chautemps, anciens ministres ; Lœvy, directeur de l'Observatoire; Gréard, recteur de l'Université de Paris ; Brouardel, doyen de la faculté de médecine ; une délégation de l'association des étudiants, etc., etc.

On remarquait également les délégués anglais, en robe, de l'Académie de médecine et de chirurgie de Londres. Cette délégation comprend sir Joseph Lister, président de la Société royale; sir Joseph Evans, trésorier de la Société royale, sir Dyce Duckworth, du *Collège of physician*; sir W. Priestley, de l'Université d'Edimbourg; M. Sterlin, de l'*Owen College* de Manchester; M. Crookschank, du *Kings Collège*.

L'arrivée du corps

A dix heures un quart, le fourgon funéraire est arrivé rue Dutot. Les voitures amenant l'archiprêtre de Notre-Dame, M. Poussel, et les membres de la famille, s'arrêtent devant le perron qui donne accès dans le vestibule de la bibliothèque.

Le cercueil est reçu par le conseil et les directeurs de l'Institut Pasteur.

Sur le perron et dans le vestibule, une haie d'honneur est faite par les agents du XVe arrondissement.

Le long des murs du couloir sont disposées les couronnes qui, malgré le désir de la famille, ont été envoyées. Ces couronnes sont celles de la Société médicale de Tiflis, de l'Institut bactériologique de Moscou, de l'Ecole centrale des arts et manufactures, de l'Ecole polytechnique, cette dernière composée d'une cuirasse surmontée d'un casque, posée sur une couronne d'immortelles avec deux drapeaux en soie complétant l'ecusson.

On remarque également une magnifique gerbe de fleurs envoyée par le prince d'Oldenbourg, et une couronne portant cette inscription : « Une opérée reconnaissante. — Madame Henry Gréville. »

La descente dans la crypte

Le cercueil, suivi des personnages officiels des diverses délégations, est aussitôt descendu dans la crypte et placé dans le tombeau qui est resté découvert.

Le cortège s'était rendu auprès du tombeau dans l'ordre suivant :

Deux maîtres de cérémonie, les délégués anglais, le représentant du Président de la République, le capitaine Carnot, représentant le ministre de la guerre ; MM. Méline, Rambaud, Loubet et Brisson, et toutes les personnalités présentes à leur suite.

La famille Pasteur était placée dans la crypte entourant le sarcophage, les autres personnes se trouvant dans le couloir qui accède au tombeau.

L'absoute est alors donnée, au milieu d'un silence solennel, par M. Rival, curé de Saint-Lambert de Vaugirard.

Près de la grille d'entrée du caveau, une tribune recouverte d'étoffe blanche avait été dressée pour les discours.

Aussitôt après l'absoute, M. Jean-Baptiste Pasteur, fils de l'illustre maître, monte une marche de l'estrade et veut parler. Mais des sanglots lui coupent la parole, et c'est au milieu des larmes qu'il prononce ces quelques mots pour remettre le monument aux membres du conseil d'administration de l'Institut :

« Nous vous confions le corps de notre père, messieurs les membres du conseil d'administration, monsieur le directeur, vous, ses amis, ses dignes continuateurs. Nous le confions à vous et à tous ceux qui se succéderont dans cette maison, sachant que vous saurez honorer fidèlement sa mémoire ».

M. Bertrand, tout aussi ému, répond au nom de l'Institut, dont il préside le conseil d'administration, à M. Jean-Baptiste Pasteur :

« Le conseil d'administration et le directeur de l'Institut Pasteur, dit-il en substance, remercient la famille de l'illustre fondateur des pieuses reliques qu'elle vient de lui confier.

» Ce précieux dépôt augmentera encore, s'il est possible, la vénération qui doit à jamais entourer cette maison qui, au moyen âge, eut été appelée la maison de Dieu.

» Les pèlerins qui viendront chaque année et toujours de tous les points de l'Europe, honorer la mémoire du bienfaiteur de l'humanité, seront conduits dans cette chapelle, et quand ils auront lu le nom de Pasteur gravé sur la porte d'entrée, nous n'aurons plus rien à leur dire. Ils pourront se recueillir dans le silence, dans la méditation et dans le souvenir qu'éveillera en eux le nom de celui qui se consacra entièrement au bonheur de l'humanité. »

Discours de M. Rambaud, Ministre de l'Instruction publique

Le Ministre de l'instruction publique prend ensuite la parole au nom du gouvernement.

Il commence par rappeler la grandiose cérémonie d'il y a un an, et le magistral discours que prononça son prédécesseur, M. Poincaré, devant le cercueil de l'illustre savant :

« Aujourd'hui, ajoute-t-il, c'est aux confrères, aux émules, aux disciples de Pasteur, qu'il appartient de dire ce que furent ses travaux, et quelle révolution ils ont provoquée dans toutes les branches de la science.

» J'ai seulement mission d'apporter, au nom du gouvernement de la République, l'expression de la reconnaissance nationale envers un Français qui a rendu, à la France, plus de services qu'aucun peuple n'en a jamais reçus d'un de ses enfants ».

Le ministre rappelle ensuite les principaux travaux de Pasteur :

« C'est grâce à Pasteur, dit-il, que notre Midi a pu enrayer le double fléau qui ravageait les magnaneries ; c'est grâce à lui que des millions d'agriculteurs ont pu lutter contre ceux qui dévastaient leurs étables et leurs basses-cours ; c'est grâce à lui que de puissantes industries, comme celle des vins et celle des bières, ont passé de la période empirique à la période vraiment scientifique.

» La découverte de Jenner était restée à l'état de fait d'expérience ; Pasteur en a fait une théorie dont les conséquences, dès le début, nous sont apparues comme incalculables. Après la découverte du vaccin contre le charbon, celle du vaccin antirabique ; le monde a été ébranlé par l'annonce de cette découverte, et on a vu accourir au laboratoire de la rue d'Ulm des milliers d'êtres humains attirés comme par l'apparition d'une étoile qui annoncerait un rédempteur.

» Une autre application de la méthode pastorienne a fait aussi dans nos hôpitaux et nos ambulances reculer la mort. Le temps n'est plus où nos maternités étaient meurtrières, où les opérations chirurgicales achevaient les blessés, où d'individuels agents de destruction dévoraient les armées plus sûrement que le feu de l'ennemi.

» Suivant l'expression de l'éminent chirurgien anglais Lister, les méthodes de Pasteur ont « illuminé les ténèbres funestes de la chirurgie et l'ont dépouillée de ses terreurs. »

» L'œuvre de Pasteur se continue après sa mort ; ses vaillants disciples se préparent à lutter contre ces pestes qui ont laissé, dans l'histoire, un frisson d'épouvante. En attendant, ils ont pris corps à corps la diphtérie.

» Dans l'hommage que nous apportions au grand mort, à sa noble veuve, à ses enfants, nous avons, avec nous, le sentiment unanime de la nation, la reconnaissance émue des travailleurs, et les bénédictions des mères.

« Pasteur va, désormais, déposer dans cette maison, qui est la sienne, et que sa présence va consacrer comme un temple.

» Comme ces tombes de bienheureux sur lesquelles les peuples voyaient s'accomplir des prodiges, celle de Pasteur resterait entourée d'une lumière de miracle, et, à chaque découverte dont profitera le genre humain, à chaque rayon de gloire scientifique qui viendra s'ajouter à l'auréole de la patrie, c'est vers cette maison que viendra se reporter, comme à la source de tous les progrès ultérieurs, la reconnaissance du pays et de l'univers ».

Discours de M. Baudin

M. Baudin, président du conseil municipal de Paris, a d'abord rappelé les fêtes du jubilé de Pasteur. « Il y eut, dit-il, dans la vie du Pasteur, un jour dont le souvenir est impérissable pour ceux qui, comme moi, l'ont vécu : ce jour-là, l'Hôtel-de-Ville s'était ouvert dans le splendeur de son décor, pour recevoir le maître, entouré des élus de la cité, acclamé par la foule, heureuse de le voir, de le toucher, de lui traduire son admiration et son amour.

» Pasteur, sans rien perdre de son exquise bonhomie, laissait briller, dans ses yeux, tout son orgueil. Dans la gratitude du peuple de Paris, ce grand cœur avait trouvé sa récompense.

» J'ai pensé, Messieurs, qu'il me serait permis d'évoquer, ici, le souvenir de cette fête, sans risquer d'offenser votre deuil. »

M. Baudin a terminé ainsi :

« Jadis, chaque famille gardait ses morts au milieu de l'habitation commune, et croyait qu'ils veillaient sur elle, bienfaisants et tutélaires. Nous sourions de cette croyance, et, pourtant, devant le corps de Pasteur, ramené dans cette maison, qui ne fait le rêve que son ombre sera plus présente aux travaux de ses disciples, plus directement inspiratrice de leurs pensées et de leurs efforts ?»

Discours lu par M. Gaston Boissier

M. Gaston Boissier a lu le discours suivant composé par M. Legouvé :

« Messieurs, il y avait deux hommes dans Pasteur, un savant et un croyant, mais jamais, chose frappante, ces deux hommes ne cessèrent d'être pour lui, et en lui, deux personnalités nettement distinctes, l'est également jaloux des droits de l'une et de l'autre; il veut la liberté absolue pour l'une comme pour l'autre, et son discours de réception à l'Académie française n'est que l'éloquent témoignage de cette puissante et extraordinaire dualité.

» Qui de nous ne se rappelle cette mémorable séance ? Notre coupole n'avait jamais, je crois, entendu de pareils accents. Il fit d'abord, avec une admirable puissance de dialectique, l'analyse de sa méthode expérimentale; il en fit sentir toute la vérité, il en déduisit toutes les conséquences. Nul savant ne se montra plus homme de science, c'est-à-dire ne mit plus de rigueur dans ses démonstrations et plus de conviction dans ses principes.

» Puis, amené par la nature même de ses travaux à faire un pas de plus dans les mystères de la création et dans l'étude de l'infini, il s'écria :

» Celui qui proclame l'idée de l'infini accumule, dans cette affirmation, plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions; car la notion de l'infini a ce caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner: il faut demander grâce à sa raison. Les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre; on se sent près d'être saisi par la sublime folie de Pascal; le surnaturel entre dans votre cœur; l'idée de Dieu n'est qu'une forme de l'infini. »

Ces mots, prononcés avec une émotion profonds, firent courir dans toute l'assemblée un frisson d'enthousiasme et de foi; les applaudissements éclatèrent de toute part : c'est que cette parole répondait à l'ardent besoin de milliers de cœurs.

« Grande est l'erreur de ceux qui pensent que le monde se partage en athées et en croyants. Entre ces deux extrêmes s'agite une foule de consciences troublées, d'esprits pleins d'angoisse, qui sentent l'idée de Dieu leur échapper; ils la cherchent et ne la trouvent plus; ils l'invoquent et ne l'entendent plus. La seule croyance qui leur reste est l'amer regret de ne pas croire; quel *Sursum Corda*, pour eux, qu'un tel *Credo*, parti publiquement d'une telle bouche.

» J'en connais plus d'un qui y a trouvé la lumière qui guide, et la voix qui sauve.

» Oui, si les découvertes scientifiques de Pasteur ont fait de lui le bienfaiteur du pauvre corps humain, on peut dire qu'en concilliant, dans sa personne, la science et la foi, il a été le bienfaiteur des âmes ».

Les délégués anglais

Sir Joseph Lister, président de la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres, prend ensuite la parole.

« Il y a quatre ans, dit-il, à l'occasion de son jubilé, j'ai eu le suprême honneur de présenter, à Pasteur, de la part de la médecine et de la chirurgie du monde entier et spécialement des Anglais, l'hommage de notre admiration; aujourd'hui, la cérémonie a changé; nous honorons la mémoire de notre vénéré maître.

» Par la mort de Pasteur, une des lumières les plus ardentes de la science s'est éteinte, un noble et bienfaisant caractère a disparu du monde.

» Remplis de tristesse, nous avons fait déposer une couronne sur la tombe de Pasteur au nom de l'Institut britannique issu de l'Institut Pasteur; mais dans la cérémonie d'aujourd'hui, nous trouverons l'occasion du réconfort et l'invitation à tâcher d'imiter le grandiose modèle qui fut le mort que nous pleurons. »

Sir John Evens, au nom du Collège royal de médecine de Londres, s'exprime ainsi :

« J'apporte, au génie créateur de Pasteur, l'hommage de mes confrères. Nous vénérons, en lui, un des propriétés de la science, un des pionniers les plus hardis ; nous vénérons aussi le chrétien loyal, convaincu, dont la foi a triomphé de toutes les suggestions malveillantes, et qui restera une des gloires impérissables de la France et du monde ».

Sir William Priestley, membre du Parlement anglais, au nom des universités écossaises, d'Edimbourg et de Saint Andrews a, lui aussi, rendu un solennel hommage à Pasteur. Il a rappelé les honneurs qui lui furent rendus par les universités d'Outre-Manche, et que Pasteur d'avoir étendu l'horizon de la science d'une façon presque illimitée.

Sir Duckworth, sir Georg Reid, sir Crookshank ont parlé après lui.

Derniers discours

Enfin, M. Cornu a parlé au nom de l'Académie des sciences.

« L'Académie des sciences, a t-dit, vient apporter ici l'hommage de sa reconnaissance pour les travaux du maître de sa foi en son œuvre, dans le succès de ses disciples, dans la sûreté de sa méthode.

» Si durables que soient le marbre et le porphyre, a-t-il dit, en terminant, l'œuvre de Pasteur est plus durable encore, parce qu'elle est fondée sur l'amour de la vérité, de la patrie et de l'humanité.

M. Bergeron, au nom de l'Académie de médecine, retrace l'œuvre de Pasteur ».

M. Perrot, directeur de l'Ecole normale, rappelle que c'est à l'Ecole que Pasteur a, pendant vingt-quatre ans, poursuivi ses recherches ; on a pu l'admirer autant que nous, dit-il, mais c'est chez nous qu'il a été le plus aimé.

M. Louis Passy, au nom de la Société nationale d'agriculture, retrace les services rendus par Pasteur à l'agriculture.

M. Tissier, délégué des étudiants, apporte l'hommage de la jeunesse des écoles au tombeau de Pasteur, dont il rappelle l'exquise aménité, la franche et cordiale sympathie pour les jeunes, et il termine en prenant l'engagement de travailler, comme Pasteur, et comme le demandait Pasteur, au soulagement de l'humanité.

Enfin M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, clôt la série des discours. « Et, maintenant, dit-il, il faut qu'une garde d'honneur se forme autour des cendres du maître. Son œuvre fut multiple et variée : il faut qu'il y ait un lieu où elle soit représentée tout entière, où ses prosélytes soient assurés de trouver la doctrine de l'auteur avec ses développements et ses modifications; c'est là notre raison d'être nous et nos successeurs: nous serons les gardiens d'une tombe, mais nous n'oublierons pas qu'à cette tombe, la piété ne suffit pas; elle veut être honorée par des œuvres de mouvement et de vie. Pasteur est bien ici; il a tant aimé la science qu'il tressaillera dans ses os, quand leur arrivera l'écho d'une découverte profitable au pays ».

APRÈS LA CÉRÉMONIE

La cérémonie terminée, les assistants sont admis à défiler devant le sarcophage.

Le défilé respectueux et muet est des plus imposant.

Tout ce que Paris et la France comptent de notabilités tient à cœur d'adresser à la famille de l'illustre mort, groupée à l'extérieur de la crypte, les regrets inaltérables et la sympathie profonde qui s'attachent à cette grande mémoire.

La cérémonie a pris fin vers midi.

Dans l'après-midi, les personnes munies de cartes ont pu, de 1 heure à 4 heures, visiter la dépouille mortelle de Pasteur.

Des invitations avaient été adressées aux amis de la famille et aux membres du comité constitué pour élever à Pasteur un monument à Paris.

LA JOURNÉE DE DEMAIN

Demain est le jour anniversaire de la naissance du grand savant.

A cette occasion, le public sera admis dans la crypte de 10 heures à 4 heures. Puis le sarcophage sera scellé ; les couronnes envoyées de toutes parts seront expédiées à Garches et déposées dans la chambre où Pasteur est mort.

Les sommes réunies jusqu'à présent, en vue de l'érection à Paris d'un monument à l'illustre défunt, atteignaient 215.000 fr.

LES PROJETS DE REVISION DU TARIF AMÉRICAIN

L'éventualité, qui peut être dès à présent considérée comme certaine, d'une revision du tarif des Etats-Unis intéresse au plus haut point les fabriques de soieries européennes, dit le *Bulletin des Soies*, de Lyon, aussi croyons-nous devoir enregistrer les documents qui nous arrivent d'Amérique sur un sujet qui est d'une importance capitale pour notre industrie, non seulement dans les contingents futurs, mais dans un avenir peut-être très prochain. Si, en effet, le bill Dingley dont M. Allen, sénateur, a fait voter, par 35 voix contre 21, la mise en discussion dans la session actuelle, a peu de chance d'être adopté, étant donné l'opposition des républicains argentistes (1), la réunion d'une session extraordinaire du Congrès au printemps est dès à présent à peu près décidée ; mais les républicains se seraient mis d'accord sur quelques points du nouveau tarif.

Voici quels sont les bases de cette entente :

Afin de prévenir les importations anticipées faites dans les entrepôts de douane, en vue de soustraire celles ci aux majorations des droits proposés, toutes les marchandises deviendraient passibles à leur sortie de l'entrepôt des taxes prescrites par le nouveau tarif; il ne leur sera plus appliqué les droits qui étaient en vigueur au moment de l'entrée en entrepôt.

Le tarif unique actuel serait remplacé par deux tarifs; un tarif maximum applicable aux importations des pays qui n'accorderaient pas aux produits américains certaines concessions, et un tarif plus réduit aux pays qui concéderaient le régime de la nation la plus favorisée.

L'Amérique emprunterait donc pour la première fois à la plupart des nations européennes le régime d'un double tarif; nous n'avons pas à appeler l'attention de nos lecteurs sur les dangers d'une semblable combinaison dont l'Europe a, il est vrai, donné l'exemple et qui pourrait devenir absolument meurtrière pour les importations des pays d'Europe dont les produits seraient soumis aux rigueurs de tarifs différentiels à l'entrée en Amérique.

Les dépêches nous apprennent que les républicains protectionnistes ont déjà entrepris l'élaboration du tarif projeté et que le Comité des voies et moyens de la Chambre des Représentants a décidé, dans ce but, de commencer, le 28 décembre, une enquête auprès des personnalités compétentes. Elles ajoutent que le groupe des républicains a résolu de se réunir tous les jours jusqu'à l'achèvement de la discussion du projet.

Celui-ci comporte enfin, comme l'un des buts essentiels à atteindre, la suppression des droits *ad valorem*. Les partisans très nombreux des droits spécifiques trouvent d'ailleurs dans le dernier rapport annuel que la Chambre des *Appraisers* généraux de New-York vient d'adresser au Secrétaire du Trésor, un argument tiré du nombre croissant des litiges survenus pendant le dernier exercice fiscal entre la douane et les importateurs.

Il résulte de ce document que les réestimations sur les marchandises de toutes sortes, autres que les sucres,